



Application

Supports appropriés

Fonds usuels du bâtiment convenablement préparés. Anciennes laques adhérentes en bon état, bois. Ne pas appliquer sur l'inox. Ne pas appliquer sur toitures.

Voir paragraphe sur la préparation en fonction de la nature des supports.

Préparation du support

Les supports doivent être propres, secs et exempts de substances pouvant entraîner une mauvaise adhérence des produits mis en oeuvre ; préparés conformément au DTU 59.1. Dans tous les cas, il conviendra d'éliminer toute trace de salissure ainsi que les parties friables, écaillantes, pulvérulentes.

L'application d'une laque relève de travaux soignés nécessitant une préparation des fonds de grande qualité pour un résultat optimisé : travaux d'enduisage et de révision des fonds, impression la plus tendue possible lorsque nécessaire, ponçage et époussetage entre les couches.

Préparation des supports ferreux et non ferreux :

L'efficacité d'un système anticorrosion appliqué sur de l'acier nécessite la prise en compte les éléments suivants :

- Définition du système par rapport à l'environnement (corrosivité notamment)
- Respect des épaisseurs nominales et des conditions de mise en œuvre des produits.
- Préparation de surface

La préparation de surface est un élément essentiel de l'efficacité de la protection anticorrosion, elle a pour objet d'éliminer graisse, sel, calamine, oxydes, à la surface des supports.

Dégraissage :

Etape obligatoire lorsque la surface à peindre est souillée par des corps gras. Généralement réalisé à l'aide de solvants.

Décapage mécanique par brossage, grattage afin d'éliminer rouille et calamine non adhérentes (pour les travaux simples ne demandant pas de performances élevées).

Décapage mécanique à l'aide d'une ponceuse, de projection d'abrasif ou de tout autre moyen adapté pour obtenir un degré de soins (DS) de 2.5, correspondant un décapage très soigné (la calamine, la rouille, les revêtements et les matières étrangères sont éliminées)

La Norme ISO 12944 partie 2 nous donne différentes catégories de corrosion :

Catégorie/ charge	Exemple à des conditions spéciales et à un climat avec pollution modérée	
	extérieur	intérieur
C2 - faible	Atmosphère avec un faible niveau de pollution. Surtout en zone rurale	Bâtiments non chauffés où une condensation est possible (salles de sports, les entrepôts...)
C3 - modéré	Atmosphères urbaines et industrielles, pollution modérée par le dioxyde de soufre. Zone côtière à faible salinité.	Enceintes de fabrication avec une humidité élevée et une pollution de l'air (ex : blanchisseries, brasserie, fabrication alimentaire, laiteries ...)
C 4 - élevé	Zone industrielle et zone côtière à salinité modérée.	Industrie chimique, piscines, chantiers navals côtiers

Préparation du produit

Le Capalac Compact est prêt à l'emploi, toutefois il peut parfois être nécessaire de le diluer. Dans ce cas ne pas diluer au-delà de 10% de White spirit désaromatisé.

Système d'application

Support	Int./ext.	Préparation conforme au DTU 59.1	Impression	Primaire, Intermédiaire et finition
Bois déjà recouvert d'une laque, en bon état	Int./ext	DTU 59.1 Poncer, épousseter	-	2X Capalac Compact
Bois nu (nous consulter)	Int./ext	DTU 59.1 suivant le type de bois un dégraissage peut être nécessaire	Impression solvantée aux principes actifs ¹⁾	2X Capalac Compact
Métaux ferreux, acier	int./ext.	au degré de soin DS 2 1/2	-	3X Capalac Compact
Aluminium, Cuivre	int./ext	Poncer, nettoyer au diluant cellulosique ou à l'acide phosphorique)	-	2X Capalac Compact
PVC dur	int./ext.	Nettoyer au détergent ammoniacé	-	2X Capalac Compact
Ancienne peinture laque	int./ext.	Poncer, nettoyer	-	2X Capalac Compact
Zinc et galva	int./ext.	Nettoyer au détergent ammoniacé	-	2X Capalac Compact

¹⁾ Sur bois tendres particulièrement sensibles aux attaques de champignons, imprégner avec un produit contenant des principes actifs (fongicide et algicide)

Sur supports critiques (p.ex. bardage en métal) vérifier l'adhésion avec un essai préalable. Certaines teintes peu opacifiantes (p.ex. jaune ou orange) nécessitent éventuellement une couche de finition supplémentaire (se reporter au paragraphe teinte).

Méthode d'application

Brosse, rouleau (mohair 4 mm)
Projection (non dilué à l'airless, 180 - 200 bar, buse 0,009 – 0,013')

Système de couches

Fonction anticorrosion sur acier selon EN ISO 12 944-5:

Capalac Compact apporte une protection anticorrosion selon l'épaisseur du film sec sur acier préparé selon SA 2 ½ :

C2, moyenne durée:

Application de 2 couches à 115 ml/m² par couche (120 µm épaisseur sèche)

C3, moyenne durée:

Application de 3 couches à 115 ml/m² par couche (180 µm épaisseur sèche)

Explications :

C2, moyenne durée : zones de faible pollution à l'extérieur (zones rurales) ou des intérieurs avec un risque de condensation (p.ex. salles de sport, dépôt). Intervalle de rénovation selon norme de 5 –15 ans.

C3, moyenne durée : zones de pollution élevé à l'extérieur (agglomérations, zones industrielles et le littoral) ou des intérieurs avec un risque de condensation et de pollution (p.ex. brasserie, lingerie, fabrication alimentaire, laiterie). Intervalle de rénovation selon norme de 5 –15 ans.

Fonction anticorrosion sur galva selon EN ISO 12 944-5:

Capalac Compact apporte une protection anticorrosion sur galva préparé selon EN ISO 12 944-4:

C3, longue durée :

Application de 2 couches à 115 ml/m² par couche (120 µm épaisseur sèche)

Explications :

C3, longue durée : zones de pollution élevé à l'extérieur (agglomérations, zones industrielles et le littoral) ou des intérieurs avec un risque de condensation et de pollution (p.ex. brasserie, lingerie, fabrication alimentaire, laiterie). Intervalle de rénovation selon norme plus de 15 ans

Consommation / Rendement

8 à 12 m²/litre ou 85 à 125 ml/m² en fonction de la nature du support et de l'application. Déterminer la consommation par un essai sur le support à traiter.

Conditions d'emploi	Pour l'extérieur : température supérieure à +5°C et inférieure à 35°C, hygrométrie inférieure à 80%. Pour l'intérieur : température supérieure à +8°C et inférieure à 35°C, hygrométrie inférieure à 70%.
Séchage/Temps de séchage	A 20°C et 65 % d'humidité relative : ■ Hors poussière : env. 4 heures ■ Sec au toucher : env. 8 heures ■ Recouvrable : env. 24 heures ■ Sec à coeur : env. 5 jours Remarque: une température inférieure ou une humidité plus importante augmente le temps de séchage.
Nettoyage des outils	Au white spirit désaromatisé immédiatement après emploi.
Remarque	Attention : ne pas recouvrir Capalac Compact avec un autre produit. Avertissement sur le jaunissement des laques à base de résine alkyde : Le jaunissement des laques alkydes est intrinsèque à ce type de produit. Il est dû à l'acide linoléique contenu dans la résine utilisée. Il peut être accéléré par des facteurs externes : comportement des habitants (fumée, nicotine...), les températures élevées (radiateurs et tuyaux de chauffage) ainsi que l'obscurité (encastrement, pièces mal éclairées...) C'est pourquoi nous déconseillons l'application de laques alkyde en blanc ou teintes très pastel en intérieur, au profit de laques acryliques (Capacryl aqua PU satin par exemple).

Conseil

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)	Inflammable. Conserver hors de portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et dans la terre. En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contient du Butanoneoxime, Bis(1,2,2,6,6-pentaméthyle-piperidyl)sébacate, et Méthyle(1,2,2,6,6-pentaméthyle-4 piperidyl)sébacate, pouvant déclencher une réaction allergique.
Elimination des déchets	Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériau durcis peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères selon CED 080112 : déchets de peinture et vernis autre que visés à la rubrique CED 08 01 11.
Valeur limite de COV en UE	(catégorie A /i) : max. 500 g/l (2010).Teneur en COV du produit : max 500 g/l
Centre Service Clients	Tél: (+33) 3 22 38 39 77 Fax: (+33) 3 22 38 39 78 E-mail: info@caparol.fr Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Capalac Compact · Edition: septembre 2017

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.